

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

PREFET DE CÔTE D'OR

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

COMITE DE PILOTAGE SITES NATURA 2000
Cavités à chauves-souris en Bourgogne
et
Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne

Compte-rendu de la réunion du 16 mars 2017

Le 16 mars 2017 s'est réuni à la salle de la Forterre de MOLESMES (Yonne), le comité de pilotage interdépartemental Nièvre-Yonne des sites Natura 2000 "Cavités à chauves-souris en Bourgogne" et "Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne", sous la présidence de Mme Claire Thiallier, responsable du pilotage Natura 2000 de la Direction régionale de l'aménagement, de l'environnement et du logement Bourgogne-Franche-Comté.

Assistaient à cette réunion :

- au titre des collectivités territoriales et de leurs groupements :
 - Mme Caroline RICARDEAU, communauté de communes LOIRE, VIGNOBLES et NOHAINS,
 - Mme Cécile LEMOINE, communauté de communes de PUISAYE-FORTERRE,
 - Mme Martine PASCAULT, commune de CESSY-les-BRIS,
 - Mme Monique WLODARCZYK, commune de MERRY-le-SEC,
 - Mme Jeannine JOUBLIN, commune MAILLY-la-VILLE,
 - M. Yves GRAILLOT, commune de Les HAUTS-de-FORTERRE (MOLESMES-TAINGY-FONTENAILLES),
 - M. Jean Claude DENOS, commune de COURSON-les-CARRIERES,
 - Mme Danièle DESCRET, commune de SAINT BRIS-le-VINEUX,
 - M. Alain CHAPLOT, commune de L'ISLE SEREIN,
 - M. Alain FAUVEL, commune de SAINT-MARTIN-des-CHAMPS.
- au titre des organismes exerçant leur activité dans le domaine agricole et sylvicole :
 - Mme Brigitte JOZON, Centre Régional de la Propriété Forestière de Bourgogne-Franche-Comté.
- au titre des organismes exerçant leur activité dans le domaine de la préservation du patrimoine naturel :
 - Mme Sophie AUVERT, Conservatoire National Botanique de Bourgogne du Bassin Parisien,
 - Mme Hélène GERVAIS, Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne,
 - M. Alexandre CARTIER, Société d'Histoire Naturelle d'Autun.
- au titre des services de l'Etat :
 - Mme Sophie CHOKOMIAN, Direction départementale des territoires de l'YONNE,
 - Mme Erika JUHEL, Direction départementale des territoires de la NIEVRE,
 - M. Stéphane ISSANCHOU, Direction régionale de l'aménagement, de l'environnement et du logement Bourgogne-Franche-Comté.
- en qualité de prestataire en charge de l'actualisation du Document d'objectifs :
 - M. Guillaume MARCHAIS, bureau d'études ECOSPHERE.

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

Tél. : 33 (0) 3 81 21 67 00 – fax : 33 (0) 3 81 21 69 99

TEMIS, 17 E rue Alain Savary, CS 31269, 25005 BESANCON CEDEX
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Étaient excusés :

- M. le Président du Conseil départemental de la NIEVRE,
- M. le Président du Pays BOURGOGNE NIVERNAISE,
- M. le Vice-Président en charge du développement durable de la communauté de communes PUISAYE-FORTERRE,
- M. le Chef d'état major de la zone de défense de METZ,
- M. le Directeur territorial BOURGOGNE FRANCHE-COMTE de l'Office National des Forêts,
- Mme. la Directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'YONNE,
- M. le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la NIEVRE,
- M. le Président de la Fédération départementale des chasseurs de la NIEVRE,
- M. le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de la NIEVRE,
- M. Xavier GUESPEREAU, Président du Syndicat départemental de la propriété privée rurale de l'YONNE,
- M. Guy HERVE, Président de la Ligue de protection des oiseaux de l'YONNE,
- M. Alain PEREZ, Président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'YONNE,
- Mme Vanessa LOUIS-SIDNEY, Présidente du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'YONNE,
- Mme Catherine SCHMITT, Présidente de YONNE nature environnement.

Après un mot d'accueil et de remerciement à la commune des Hauts de Forterre et aux participants présents, Mme Thiallier ouvre la séance en précisant les principaux objectifs fixés à l'ordre du jour :

- rappel sur Natura 2000 et de l'historique des deux sites "chiroptères",
- présentation de l'actualisation du diagnostic et des enjeux de conservation du document d'objectifs (Docob) du site "Cavités à chauves-souris en Bourgogne" par le bureau d'études Ecosphère et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun et proposition de validation,
- présentation du programme annuel d'animation des sites Natura 2000 "Cavités à chauves-souris en Bourgogne" et "Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne",
- évocation du projet de fusion des sites Natura 2000 à chauves-souris,
- échéancier pour la fin de l'actualisation du Docob "Cavités à chauves-souris",
- questions diverses.

1 - Rappel sur Natura 2000 et les deux sites Natura 2000 "chiroptères" :

Mme Thiallier rappelle les grandes lignes de la procédure Natura 2000 et des objectifs de conservation. Elle souligne le choix français d'une gestion des sites par la concertation et le volontariat et présente les différents outils de gestion (cf. diaporama "Sites Natura 2000" joint en annexe).

M. Issanchou effectue une brève présentation des deux sites Natura 2000 "chiroptères" de Bourgogne et de leur enjeux puis rappelle l'historique de la concertation menée sur ces sites (cf. diaporama "Sites Natura 2000" joint en annexe). Il présente ensuite les deux prestataires retenus pour l'actualisation du Docob et pour l'animation des sites :

- le bureau d'études Ecosphère, avec un appui scientifique de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, est chargé de l'actualisation du Docob du site "Cavités à chauves-souris en Bourgogne",
- le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne (CENB), avec un appui scientifique de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA), a en charge l'animation des deux sites Natura 2000 "Cavités à chauves-souris en Bourgogne" et "Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne".

2 - Présentation de l'actualisation du diagnostic et des enjeux de conservation du document d'objectifs du site "Cavités à chauves-souris en Bourgogne" :

MM. Marchais (Ecophère) et Cartier (SHNA) effectuent une présentation synthétique des travaux d'actualisation des parties "diagnostic - état des lieux" et "enjeux de conservation" concernant les entités présentes dans la Nièvre et l'Yonne (cf. diaporama "actualisation du Docob" en annexe).

M. Marchais précise que l'avis du Copil de ce jour concerne uniquement les parties "diagnostic-état des lieux" et "enjeux de conservation" du site Natura 2000. La prochaine phase de concertation sera axée sur les actions à mettre en œuvre avec des groupes de travail prévu en juin et une présentation à l'approbation du Copil à l'automne 2017.

M. Cartier rappelle la biologie des chauves-souris. Il indique que ces mammifères ont subi de fortes chutes de populations en 50 ans dues principalement à la destruction de leurs habitats. Il souligne que certaines cavités du site Natura 2000 sont d'intérêt national et international d'où une forte responsabilité de la Bourgogne dans la conservation de ces espèces. Il précise que le SHNA se tient à disposition pour tout renseignements/expertises relatifs aux chiroptères.

MM. Marchais et Cartier présentent l'état des lieux et les enjeux de conservations des 8 entités (concernant 16 cavités) intégrées après 2007 et présentes dans l'Yonne et la Nièvre.

M. Graillet signale que la carrière souterraine de Molesmes n'est plus en activité.

A la demande de Yonne Nature Environnement (excusé) deux questions relatives à l'impact des structures éoliennes sur les chiroptères sont relayées :

- interrogation qu'en à l'accord de permis et autorisation d'exploiter Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) à des éoliennes industrielles à proximité de plusieurs sites d'intérêts national et international
- assurance que ces structures seront équipées de radars afin de ne pas porter atteintes aux espèces protégées concernées

Mme Thiallier rappelle quelques points :

- toutes les espèces de chauves-souris ne volent pas à hauteur des pâles d'éoliennes
- le dossier d'évaluation environnementales concernant les structures éoliennes comprend une analyse d'impact qui est expertisée par les services instructeurs
- les projets éoliens n'ont pas toujours un impact sur les populations de chiroptères

M. Cartier complète en apportant les éléments suivants :

- environ 1/4 des espèces de chauves-souris sont impactés par les collisions avec les éoliennes
- l'impact est très variable selon le lieu où sont localisés les éoliennes (présence de haies, de forêts... ou proximité de sites abritant des chiroptères) ou les espèces concernées
- ces différents paramètres sont expertisés dans l'analyse d'impact
- enfin il existe quelques mesures pour réduire ces impacts

Mme Jozon signale que le travail du bureau d'étude est d'analyser l'impact selon les espèces présentes

Mme. Juhel demande si la SHNA est destinataire des études et suivis sur la mortalité imputable aux éoliennes.

M. Cartier réponds par la négative. Il souligne que les services de l'État sont normalement destinataires de ces suivis et que la SHNA est demandeuse ce type de données.

Mme Chokomian précise que ces exigences de protection sont essentiellement le fait de la réglementation "espèces protégées" et non Natura 2000.

M. Thiallier souligne que Natura 2000 permet d'alerter sur certains enjeux de conservations.

Mme Jozon évoque la prise en compte du contexte économique dans Natura 2000 : aucun impact de la gestion forestière sur la conservation des espèces de chauve-souris n'est évoqué, alors que des mesures sont possibles et souvent mises en place : les annexes vertes du schéma régional de gestion sylvicole (SRGS) de Bourgogne conseillent par exemple de maintenir des arbres vieux ou morts. Il est proposé de compléter le diagnostic socio-économique du Docob avec des points relatifs à la gestion sylvicole.

MM Marchais et Cartier présentent ensuite les 5 critères (dont le dérangement) ayant permis d'établir les tableaux de priorisation des 16 cavités de l'Yonne et de la Nièvre (cf. tableau du diaporama "actualisation du Docob" joint en annexe).

Mme Lemoine demande si l'état de conservation est estimé de manière globale sur l'espèce. M. Cartier répond qu'il est établi sur chaque cavité.

Mme Chokomian s'interroge sur le caractère élevé du dérangement mentionné pour l'ensemble des cavités et estime que le niveau de dérangement est différent selon les cavités. L'exemple de la cas de la cavité de Saint Bris le Vineux demande d'être étayé.

M. Descret signale des actes de vandalisme sur la porte d'entrée de la cavité. Il mentionne également trois autres cavités qui semblent abriter de nombreuses chauves-souris.

Suite aux échanges, l'actualisation des parties "diagnostic - état des lieux" et "enjeux de conservation" concernant les entités présentes dans la Nièvre et l'Yonne est soumis à l'approbation du Copil. Ce dernier à l'unanimité les deux parties "diagnostic - état des lieux" et "enjeux de conservation" du Docob concernant les entités présentes dans ces départements.

Une discussion s'engage ensuite sur différents points techniques ("pont à chiroptères" pour franchir des autoroutes, nichoirs à chauves-souris...).

Mme Lemoine demande s'il est possible d'évaluer l'impact de la fréquentation humaine sur une cavité ainsi que sa fréquence.

M. Cartier indique que l'impact se mesure surtout par des actions humaines négatives (feu dans les cavités, paintball sur des individus...) mais cela reste difficile. La fréquence s'estime essentiellement via un travail de collecte d'information (presse, contact locaux...). La SHNA ne possède pas d'écocompteur mais cette action pourrait se mettre en place via les mesures Natura 2000,

M. Chaplot sollicite des précisions sur les recensements de populations de chiroptères (périodes, structures habilitées, accès aux données...)

M. Cartier précise que la SHNA assure ces suivis grâce à l'aide de bénévoles. Il n'y a pas de suivi annuel précis cavité par cavité et il est éventuellement possible de transmettre un bilan des suivis réalisés aux mairies qui le souhaitent.

Mme Chokomian demande si des données relatives aux corridors de déplacements sont disponibles, ce type d'information présentant un intérêt certain dans le cadre des différentes instructions opérées en DDT.

M. Cartier signale que ce type d'étude pourrait se décliner dans une action du Docob.

Les parties « diagnostic » et « enjeux de conservations » sont soumis à l'avis du Copil. Ils sont validés à l'unanimité sous réserve de la prise en compte des observations. La DREAL propose la possibilité de faire remonter d'éventuelles observations sous 15 jours.

La prochaine étape de concertation concerne les groupes de travail "mesures et actions" pour une présentation de l'actualisation du Docob en Copil régional à l'automne 2017. Il est acté de réunir à Molesmes l'un des deux groupes de travail "mesures et actions".

3 - Présentation du programme annuel d'animation des sites Natura 2000 "Cavités à chauves-souris en Bourgogne" et "Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne" :

Mme Thiallier annonce le lancement de l'animation des deux sites Natura 2000 à chiroptères de Bourgogne.

Mme Gervais présente le programme annuel et les différents volets de l'animation jusqu'en mars 2018 (cf. diaporama "Animation des Docob - Cavités et gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne" joint en annexe) . Elle rappelle le partenariat avec le SHNA en qualité de référent scientifique "chiroptère" en Bourgogne.

Mme Thiallier précise que la présentation porte sur la prestation "animation 2017" du CENB mais que celle-ci à vocation à se poursuivre au-delà de mars 2018.

Concernant l'entité "Auxois" et la réflexion engagée avec la chambre d'agriculture de Côte d'Or sur le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC), Mme Thiallier précise qu'au vu de la superficie de cette entité (la plus grande du site "Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne") il est important d'impulser une dynamique de mise œuvre d'actions favorables aux chauves-souris.

Dans le cadre de l'inauguration du sentier chiroptère de Cessy les Bris, Mme PACAULT demande si une action d'animation spécifique est possible.

Le CENB et la SHNA répondent positivement et un contact sera pris pour étudier la forme d'animation possible (conférence, animation, film...).

4 - Évocation du projet de fusion des sites Natura 2000 à chauves-souris :

Mme Thiallier évoque la réflexion engagée sur un projet de fusion des entités Natura 2000 "chauves-souris de Bourgogne" avec des sites Natura 2000 situés à proximité. L'objectif de ce projet est de faciliter l'animation Natura 2000 des sites chiroptères en privilégiant les structures porteuses et animateurs de proximité tout en conservant un référent "chiroptères" régional en appui des animateurs Natura 2000 des sites concernés par la fusion.

5 - Échéancier pour la fin des travaux d'actualisation du Docob "Cavités à chauves-souris" :

Les prochaines échéances sont rappelées :

- juin 2017 : groupes de travail "mesures et actions du Docob "cavités à chauves-souris en Bourgogne"
- automne 2017 : Comité de pilotage "cavités" et "gîtes et habitats" chiroptères

Mme Thiallier rappelle que ce Copil sera commun et réuni sous son format interdépartemental, à l'échelle des quatre départements de l'ex-Bourgogne. Au vu de l'animation commune des deux sites Natura 2000 "chiroptères", elle indique la vocation des Copils à se réunir sous un format commun.

La DDT de la Nièvre demande que le lieu de réunion de ce copil soit tournant entre les quatre départements.

6 - Questions diverses :

Mme Jozon demande si des projets de modification de périmètre des sites Natura 2000 "chiroptères" sont à l'étude.

Mme Thiallier indique qu'à ce jour il n'y a pas de modification de périmètre à l'étude. Elle rappelle la stabilité du réseau Natura 2000 en Bourgogne Franche-Comté et précise que des évolutions sont possibles sur la base d'une volonté locale et de la présence d'enjeux Natura 2000 identifiés.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente du Copil remercie les participants et clôt la réunion.

La Présidente de séance



Claire THIALLIER

Copie à : Ensemble des membres des Comités de pilotages Nièvre et Yonne



Sites Natura 2000

Cavités à chauves-souris en Bourgogne

Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne

Comité interdépartemental
Côte d'Or-Saône et Loire
Beaune – 17/03/2017



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Bourgogne-Franche-Comté

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



Ordre du jour

- **Présentation de Natura 2000 et rappel historique des 2 sites à chiroptères en Bourgogne**
- **Actualisation du diagnostic et des enjeux de conservations du document d'objectifs - site « Cavités à chauves-souris en Bourgogne »**
(Ecosphère – Société d'Histoire Naturelle d'Autun)
- **Proposition de validation du diagnostic et des enjeux de conservations**
- **Programme annuel d'animation des sites « Cavités à chauves-souris » et « Gîtes et Habitats à chauves-souris »**
(Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne)
- **Projet de regroupement/fusion des sites à chauves-souris**
- **Fin des travaux d'actualisation du Docob « Cavités à chauves-souris »**
- **Questions diverses**





Natura 2000 : Qu'est ce que c'est ?

Un réseau européen de sites naturels

Espaces désignés pour leur richesse particulière :

- espèces animales ou végétales
- habitats d'espèces animales ou végétales
- habitats naturels

Objectifs :

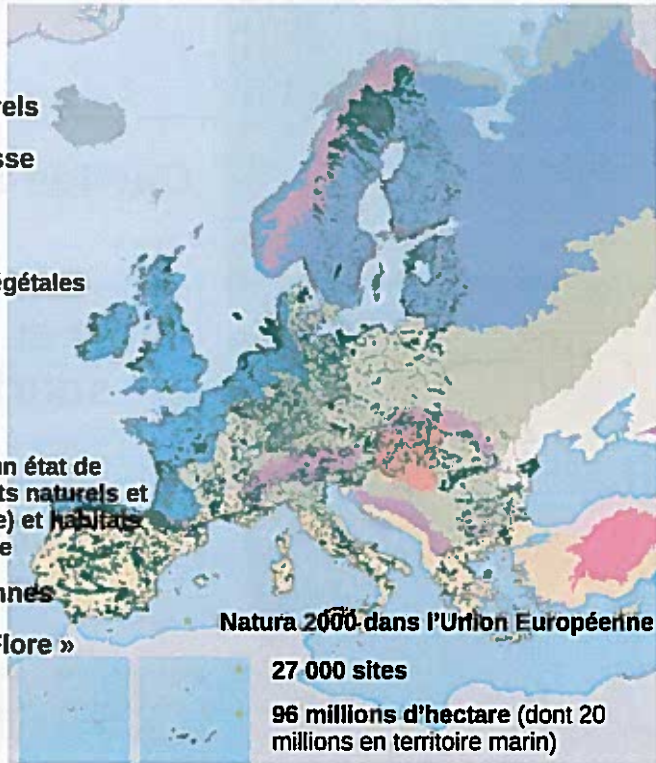
- Préservation de biodiversité
- Maintien ou rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces sauvages (faune-flore) et habitats d'espèces d'intérêt communautaire

Basé sur deux directives européennes



la directive « Habitats-Faune-Flore »
(Zone Spéciale de Conservation)

la directive « Oiseaux »
(Zone de Protection Spéciale)



Natura 2000 dans l'Union Européenne

27 000 sites

96 millions d'hectare (dont 20 millions en territoire marin)

18 % du territoire européen

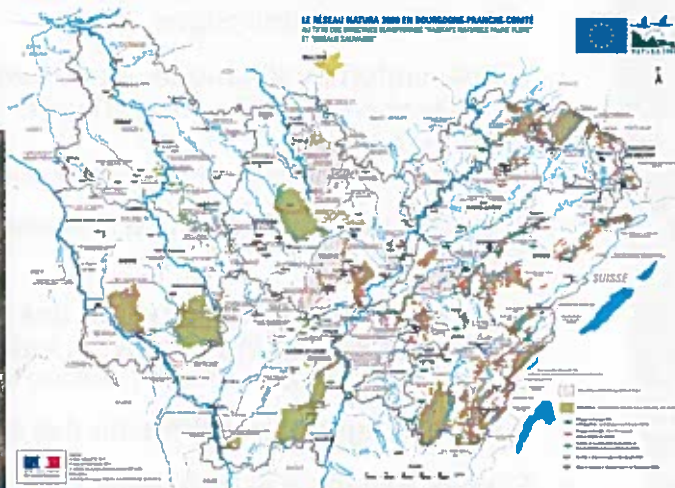
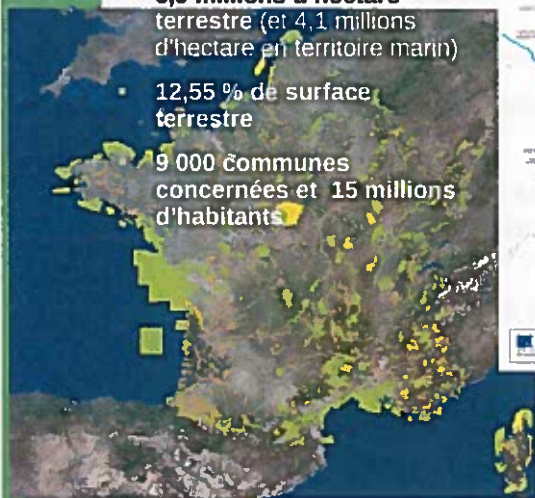
3



Natura 2000 : Qu'est ce que c'est ?

Natura 2000 en France

- 1 753 sites
- 6,9 millions d'hectare terrestre (et 4,1 millions d'hectare en territoire marin)
- 12,55 % de surface terrestre
- 9 000 communes concernées et 15 millions d'habitants



Natura 2000 en Bourgogne Franche Comté

- 136 sites
- 650 000 d'hectares
- 13,52 % de la surface régionale

4



Natura 2000 : Qu'est ce que c'est ?

- Gestion des sites par la voie de la concertation
- Participation active des acteurs locaux à travers différents dispositifs de gestion
- Objectif : favoriser le maintien de la biodiversité tout en tenant compte des spécificités locales et les activités socio-économiques
- Gestion des sites Natura 2000 via :
 - Un comité de pilotage (COPI) regroupant les acteurs concernés
 - Un document d'objectifs (DOCOB) définissant l'état des lieux, les enjeux et les objectifs, et une stratégie de gestion
 - Une structure animatrice désignée pour les élus du Copil

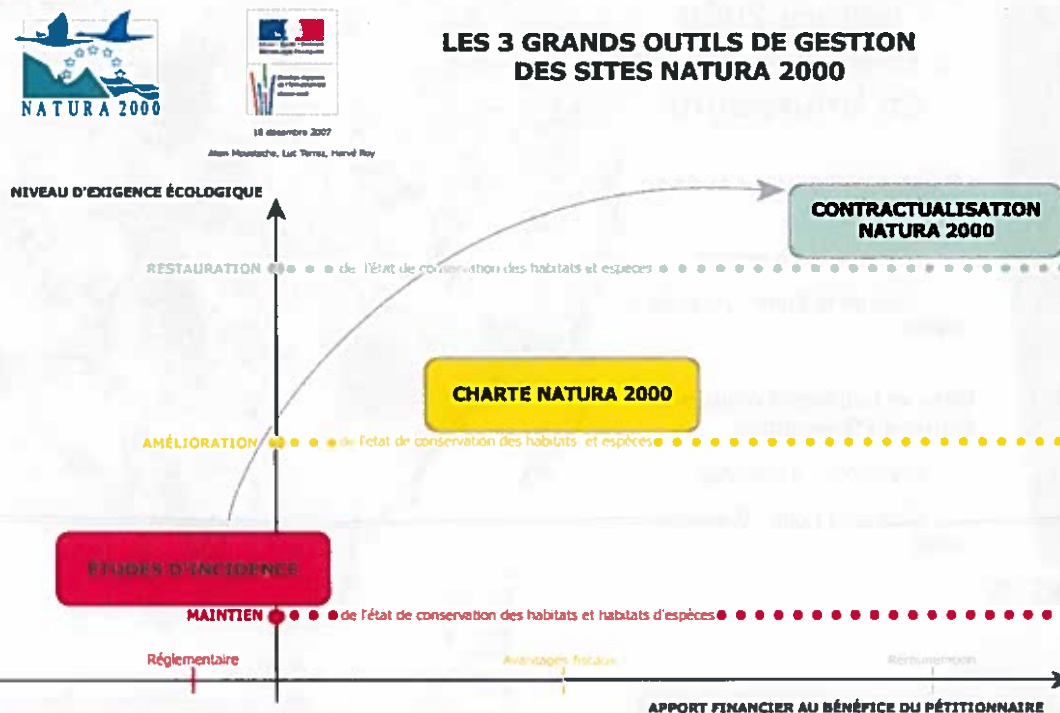


5



Natura 2000 : Qu'est ce que c'est ?

LES 3 GRANDS OUTILS DE GESTION DES SITES NATURA 2000



6



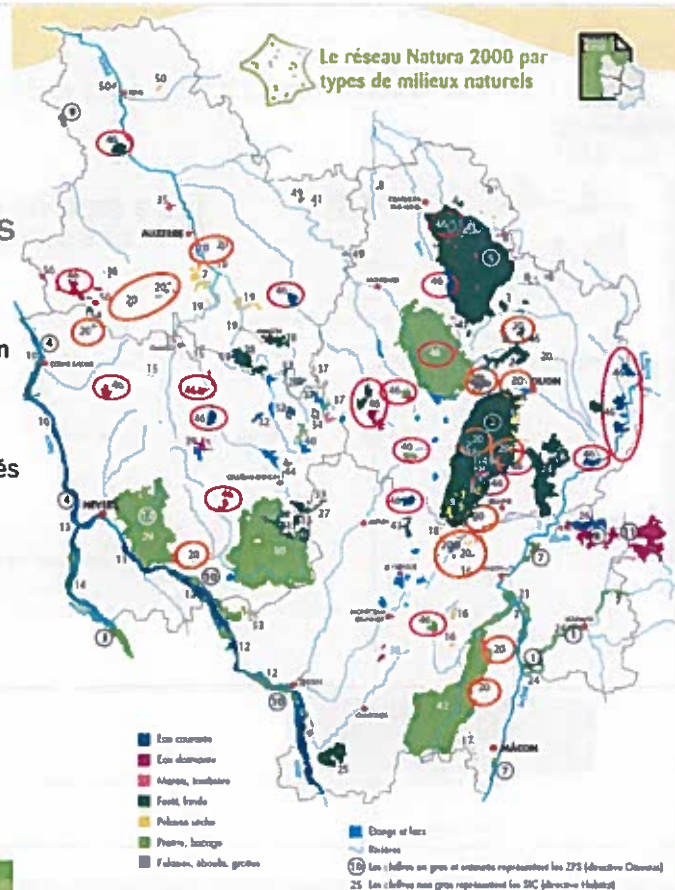
Les sites à chauves-souris en Bourgogne

- Deux sites Natura 2000 à chiroptères en Bourgogne :
 - Désignés au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore » (Zone Spéciale de Conservation)
 - Site « Cavité à chauves-souris en Bourgogne » : 29 entités concernant 4 départements et 44 communes
 - Site « Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne » : 26 entités concernant 4 départements et 136 communes
- Deux sites complémentaires dans le cycle biologique des chiroptères
 - « Cavités » => Zone d'hibernation, transition et mise bas
 - « Gîtes et Habitats » => Zone de reproduction (mise bas et zone de chasse)



Les Sites Natura 2000 à chauves-souris en Bourgogne

- Cavités à chauves-souris en Bourgogne
 - Côte d'Or : 9 entités
 - Saône et Loire : 10 entités
- Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne
 - Côte d'Or : 17 entités
 - Saône et Loire : 2 entités





Les sites à chauves-souris en Bourgogne

- **Enjeux en termes d'espèces présentes :**
 - **Site « Cavité à chauves-souris en Bourgogne »**
 - **21 espèces de chiroptères sur les 24 recensés en Bourgogne (34 recensés en France)**
dont 9 espèces d'intérêt communautaires
 - **Site « Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne »**
 - **20 espèces de chiroptères sur les 24 recensés en Bourgogne**
dont 8 espèces d'intérêt communautaires
 - **2 espèces d'amphibiens**
 - **21 habitats d'intérêt communautaires dont 4 prioritaires**



9



Les sites à chauves-souris en Bourgogne

- **Rappel historique des sites Natura 2000 à chiroptères en Bourgogne :**
 - **Site « Cavité à chauves-souris en Bourgogne »**
 - **1997-2002 : désignation du site (17 entités)**
 - **2002-2010 : rédaction et validation du docob**
 - **2006-2007 : modification de périmètre du site (29 entités)**
 - **2010: approbation du docob**
 - **2016-2017 : actualisation du docob pour les 12 entités (entités intégrées après 2007) et lancement de l'animation du site**
 - **Site « Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne »**
 - **2002-2008 : désignation du site (26 entités)**
 - **2012-2015 : rédaction et validation du docob**
 - **2017 : lancement de l'animation du site**



10



Les sites à chauves-souris en Bourgogne

Deux prestataires avec des objectifs différents :

- Site « Cavités à chauves-souris en Bourgogne » :
 - Actualisation du docob



+



- Sites « Cavités à chauves-souris en Bourgogne » + « Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne » :
 - Animation et mise en œuvre des docob

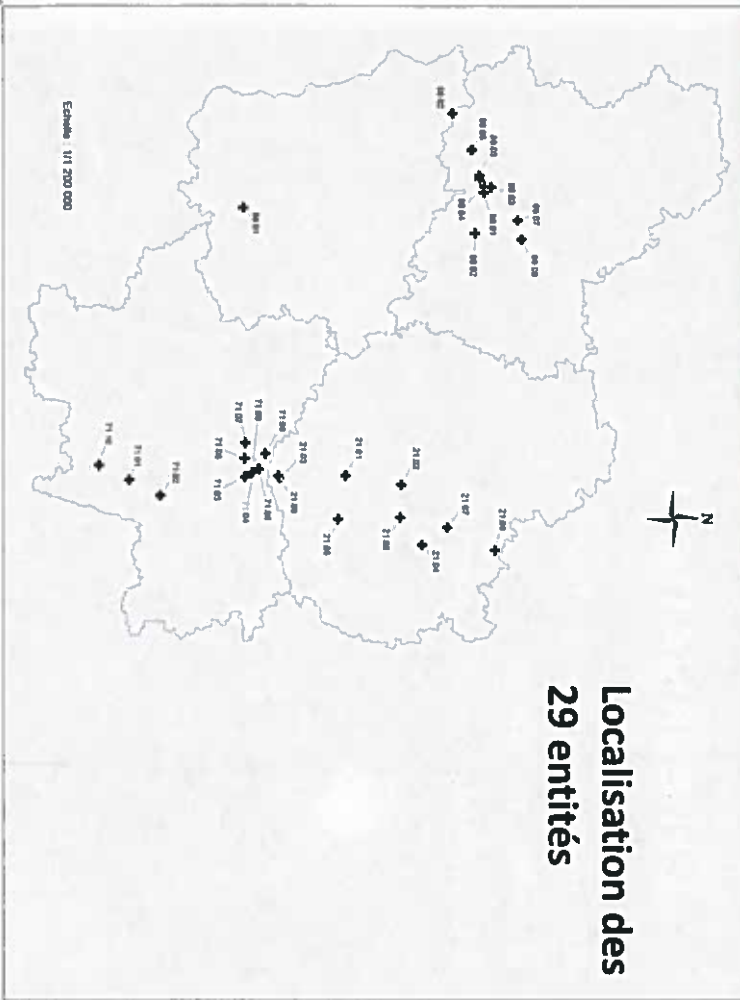
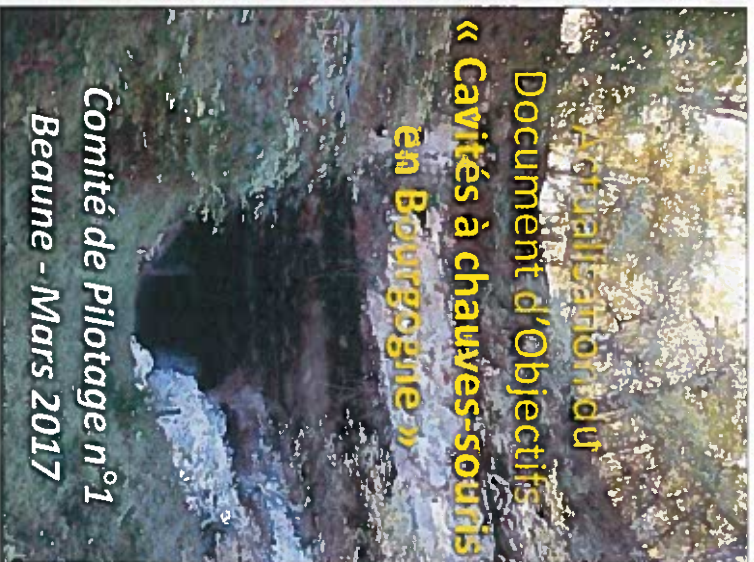


+



Merci de votre attention





« Cavités à chauves-souris en Bourgogne »

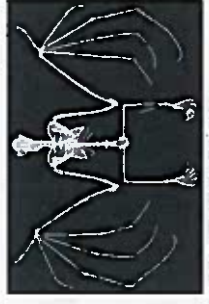
- numéro régional (n°20)
- numéro national (n°FR2600975)
- 71 cavités, d'origine naturelle ou anthropique,
- 2 bâtiments principaux et des habitats de chasse, situées sur 44 communes (19 en Côte-d'Or, 2 dans la Nièvre, 13 en Saône-et-Loire, 10 dans l'Yonne).
- regroupées par entité, à raison d'une entité par commune

Déroulement de la révision du DOCOB

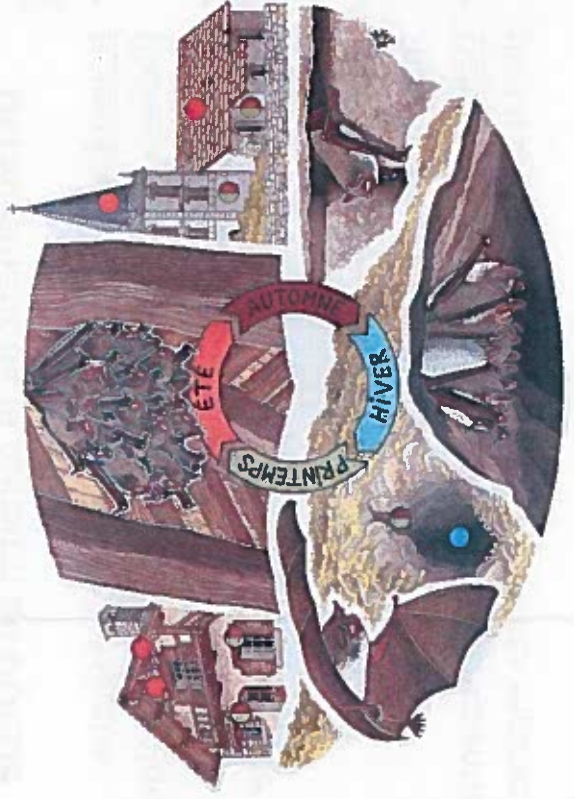
- Novembre 2016 GT 1 : diagnostic écologique (fiches entités et espèces) et socio-économique;
- Mars 2017 COPIL 1 : Validation diagnostics écologiques et socio-économiques, enjeux de conservation, objectifs ;
- Juin 2017 GT 2 : thématiques agriculture, spéléologie, tourisme...;
- Octobre 2017 COPIL 2: validation des fiches entités, plan d'actions et fiches mesures et fiches espèces.

Chiroptères

Khéir et Pteron = main ailée

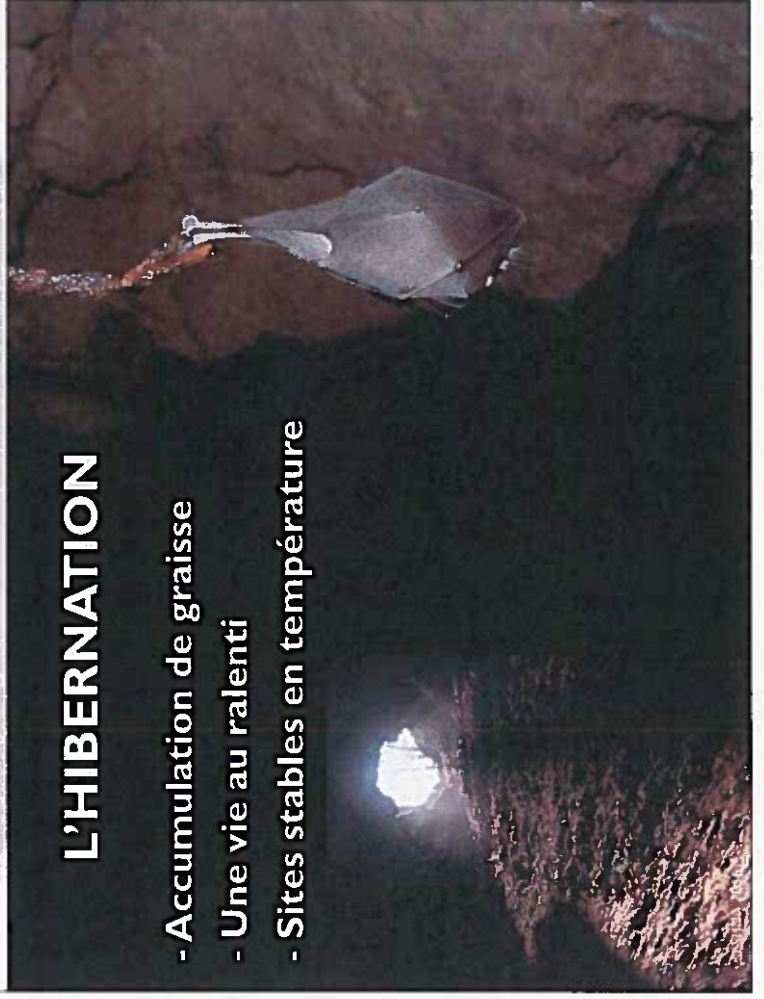


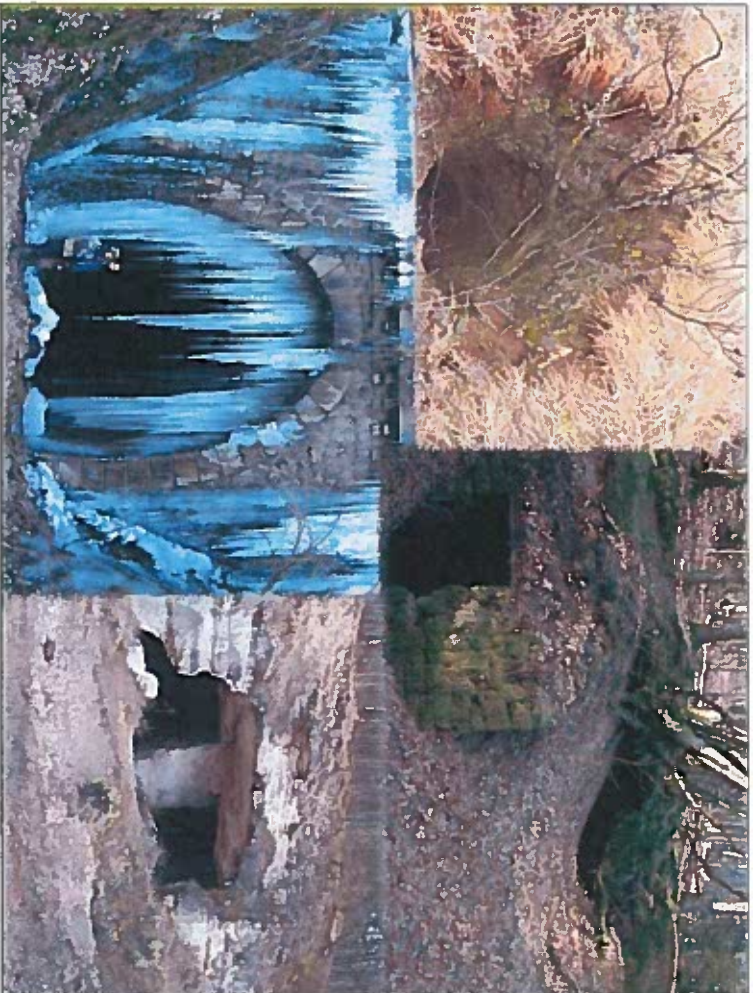
Des chasseurs d'insectes redoutables !



L'HIBERNATION

- Accumulation de graisse
- Une vie au ralenti
- Sites stables en température

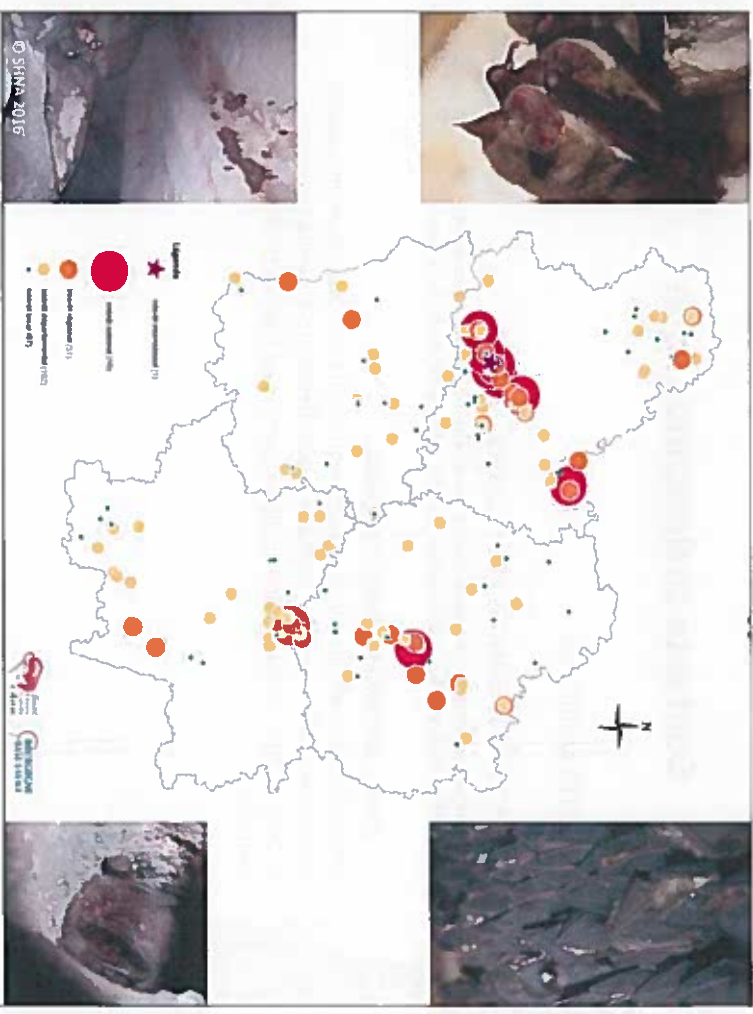




Classement des 71 cavités



- **1 cavité d'intérêt INTERNATIONAL :** 89.04
- **7 cavités d'intérêt NATIONAL :**
21.02 ; 89.01 ; 89.03 ; 89.04 ; 89.05 ;
89.06 ; 89.07
- **21 cavités d'intérêt RÉGION BOURGOGNE
(20 cavités et 1 bâtiment) :**
- **66 cavités d'intérêt départemental/local (42
cavités, 1 tunnel et 20 bâtiments) :**



Les habitats naturels sur le site



- un habitat obscur constitué de réseaux souterrains aériens avec présence de plafonds, voûtes, dômes, aspérités des parois ou de fissures, permettant l'installation des chauves-souris. Les conditions physiques se composent d'une température peu variable au cours de l'année, entre 4°C et 15°C, d'une humidité relative de l'air proche de la saturation, le plus souvent peu ou pas ventilé. L'habitat comprend également les réseaux souterrains aquatiques (rivières souterraines, zones noyées, nappes phréatiques, plans et écoulements d'eau).
- une communauté d'organismes vivants (faune et flore) très spécialisés voire endémiques. D'autres habitats : les éboulis calcaires et les falaises calcaires ainsi que les habitats du couvert végétal sus-jacent.
- La présence des chauves-souris du printemps à l'automne est conditionnée par la richesse de ces habitats, lorsqu'ils constituent les terrains de chasse les sustentant en insectes.

Contexte socioéconomique

- **ACTIVITÉS AGRICOLES**
- **ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS**
perturbations directes (sonores, visuelles par éclairage) pour les chauves-souris.
fréquentation humaine inégale et peut être considérée de modérée à forte
- **CAVITÉS AMÉNAGÉES POUR LE TOURISME**
A Blanot (Saône-et-Loire), la grotte communale du Mont-Saint-Romain accueille les touristes de fin mars à fin septembre pour découvrir le monde souterrain..
de 2011 à 2015 : fréquentation stable des grottes de Blanot (71) à environ 5 000 visiteurs



Contexte socioéconomique

- **RANDONNÉE ET LIEUX DE PROMENADE**
grotte du Bel-Affreux à Antheuil (Côte-d'Or), les grottes d'Agneux à Rully (Saône-et-Loire) ou les grottes des Trous Légers à Nuit-Saint-Georges (Côte-d'Or). Des incursions dans le réseau souterrain sont ainsi parfois entreprises par les randonneurs ou les promeneurs.
- **FÊTES ET EXPÉDITION**
des restes de feu et de déchets en témoignent dans toutes les cavités. La présence de personnes dans le réseau souterrain a été relevée lors des suivis des populations de chauves-souris (familles avec leurs enfants, fêtes diverses, circulation de véhicules dans une carrière...). La diffusion des informations sur Internet (localisation des cavités, jeux de piste en famille...) accentue également ce phénomène.



Contexte socioéconomique

- **SPÉLÉOLOGIE**
En région Bourgogne, la Ligue Spéléologique de Bourgogne fédère quatre Comités Départementaux de Spéléologie (CDS). Chaque CDS regroupe les clubs spéléologiques fédérés de son département (8 en Côte-d'Or, 2 dans la Nièvre, 3 en Saône-et-Loire, 2 dans l'Yonne).
L'ensemble du milieu souterrain des entités peut faire l'objet d'une prospection spéléologique. **Mais la pratique réelle et régulière concerne principalement les cavités naturelles, soit 22 cavités.**
- **MINÉRALOGIE**
La minéralogie est la science qui étudie les minéraux.
la carrière souterraine de Mâlain (Côte-d'Or), en raison de la présence de gypse.



Contexte socioéconomique

- **CHIROPTÉROLOGIE**
fréquentation lors d'inventaires en dehors des programmes coordonnés au niveau régional, conduisant à des dérangements inutiles par la réalisation de double comptage par exemple.
- **AMÉNAGEMENTS PROJÉTÉS À PROXIMITÉ DES CAVITÉS**
 - Éolien
 - Lotissement : cas de Norges-la-Ville (21)
 - Carrières
- **GESTION FORESTIÈRE**
L'intérêt gîtes arborés pour plusieurs espèces hibernant dans les cavités en hiver seulement. Territoires de chasse (lisière et canopée). Corridors permettant les déplacements au sein du paysage.
- **ALIMENTATION EN EAU POTABLE**
Une seule des cavités souterraines du site constitue une ressource en eau potable exploitée : **résurgence de la rivière souterraine de la grotte du Bel-Affreux à Antheuil (côte-d'Or) qui fait l'objet d'un captage d'eau en partie pour les besoins d'alimentation de la commune.** Afin d'assurer la protection de la source, un arrêté préfectoral (n°268/DDA/68 du 15 mai 1968) détermine les périmètres de protection et précise les activités interdites ou soumises à autorisation.



Méthodologie d'évaluation des enjeux de conservation

- **Multicritères :**

- ✓ **Intérêt chiroptérologique :** hiérarchisation en fonction des effectifs, des statuts des espèces présentes et des périodes d'utilisation de la cavité.
- ✓ **Etat de conservation des espèces :** évolution des effectifs depuis les données historiques.
- ✓ **Etat de conservation des habitats (gîtes) :** fonction du risque d'effondrement des cavités et des accès pour les chauves-souris.
- ✓ **Degré de menaces :** différents types de perturbations et de dérangements.

ENJEUX DE CONSERVATION

- Le **Minioptère de Schreibers**, espèce en danger d'extinction pour les populations visiteuses et disparue pour les populations reproductrices
- Le **Rhinolophe euryale**, espèce en danger critique d'extinction
- Le **Grand rhinolophe**, espèce en danger d'extinction
- Le **Murin de Bechstein**, espèce vulnérable
- Le **Grand murin**, espèce quasi menacée

21 espèces sur 24 en Bourgogne

Espèces présentes sur le site Natura 2000	ETE	Mises-bes	AUTORNE	Sensibilisé	INPN	Statut de conservation		Statut de protection	
						Bourgogne	National	Européen	Directeur
Minioptère de Schreiber	X	X	X	X	X				
Rhinolophe euryale	X	X	X	X	X				
Grand rhinolophe	X	X	X	X	X				
Petit rhinolophe	X	X	X	X	X				
Murin de Bechstein	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				
Mus à oreilles échancrées	X	X	X	X	X				
Murin de Natterer	X	X	X	X	X				
Mus à moustaches	X	X	X	X	X				
Murin d'Alcornoque	X	X	X	X	X				
Murin de Brand	X	X	X	X	X				
*1 Compteur des "murins à moustaches"	X	X	X	X	X				
Murin d'Oberton	X	X	X	X	X				
Grand murin	X	X	X	X	X				

Nombre d'espèces : 21 12 10 4 (2) 13 15 17

ENJEUX DE CONSERVATION

- Le **Minioptère de Schreibers**, espèce en danger d'extinction pour les populations visiteuses et disparue pour les populations reproductrices
- Le **Rhinolophe euryale**, espèce en danger critique d'extinction
- Le **Grand rhinolophe**, espèce en danger d'extinction
- Le **Murin de Bechstein**, espèce vulnérable
- Le **Grand murin**, espèce quasi menacée



OBJECTIFS DES ACTIONS DE GESTION

- **GENERAL** : « Maintien ou rétablissement des habitats et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable »
- **OBJECTIF A** : « Assurer la tranquillité et la pérennité des cavités à chauves-souris »
- **OBJECTIF B** : « Compléter la connaissance scientifique pour une gestion appropriée »
- **OBJECTIF C** : « Partager les enjeux de conservation et leur prise en compte par les acteurs locaux »

Cavités prioritaires (21)

Lieu / COMMUNE (département)	N°	Intérêt chiroptérologique de chaque cavité	Evolution des effectifs	Qualité d'accès et d'habitat	Dérangement	Risque d'effondrement	Niveau de priorité
Carrière souterraine de Malain MALAIN (21)	21.2	Mise-bas Grand rhinolophe	Ir réguliers en hiver et mise-bas	favorable	élevé	faible	***
Carrière souterraine de Porteuille MEURSAULT (21)	21.3	Régional Minioptère de Schreibers	augmentation régulière en hiver ; forte baisse pour M. Schreibers en transit	favorable	élevé	quasi-nul	***
Grotte de Conlard PUMBIERES-LES-DOJON (21)	21.6	Régional Minioptère de Schreibers	forte baisse pour mise-bas et transit ; irréguliers en hiver	favorable	élevé	quasi-nul	***
Préau de la Combe Chaignay VEFNOT (21)	21.7	Régional Minioptère de Schreibers	forte baisse pour mise-bas et transit ; irréguliers en hiver	favorable	élevé	quasi-nul	***
Carrière des Trus Lègers MITSCHLIT-GEORGES (21)	21.5.4.5 & 6	Départementale Régional pour Minioptère de Schreibers	irréguliers	favorable	élevé	quasi-nul	***
Carrière souterraine de Blagny PULLIGNY-MONTRACHET (21)	21.9	Mise-bas Minioptère de Schreibers, Rhinolophe Euryale et Grand rhinolophe	augmentation régulière sauf M. Schreibers et R. euryale non tenus	favorable	modéré (stockage vn)	quasi-nul	**
Carrière souterraine de Malpertuis ES-LA-VILLE (21)	21.4	Départementale Projet à poursuivre	irréguliers	favorable	modéré	quasi-nul	**
Carrière souterraine de Theuil THEUIL (21)	21.1	Départementale	augmentation régulière	défavorable (ponts à améliorer)	faible	quasi-nul	**

ACTIONS : critères des priorités

- Intérêt européen, national, régional ou départemental par rapport aux autres cavités connues au sein du territoire ;
- Urgence à court terme (effondrement) ;
- Degré de faisabilité : si facile ou pas (rapide et/ou peu coûteux) ;
- Etat de conservation mauvais ou moyen

Cavités prioritaires (71)

Lieu / COMMUNE (département)	N°	Intérêt chiroptérologique de chaque cavité	Evolution des effectifs	Qualité d'accès et d'habitat	Dérangement	Risque d'effondrement	Niveau de priorité
Habitats de chauves-souris à st Gilles SAINT-GILLES (71)	71.9	Régional	augmentation régulière en hiver	défavorable	faible	élevé (moyen terme)	**
Grottes du Mont Saint-Pourçain BLANOT (71)	71.1.1	Départementale	Fort baisse par rapport aux données historique Assez stable depuis 10 ans	défavorable grille à améliorer	élevé	quasi-nul	**
Carières souterraines de Paris l'hôpital PARIS-OPITAL (71)	71.6.1 & 2	Départementale	augmentation régulière Grand rhinolophe	favorable	modéré	quasi-nul	**
Carières souterraines de Saint-Hilaire FORT-HILAIRE (71)	71.3.1 & 2	Départementale	augmentation régulière	favorable	non connu	élevé	**

Animation des DOCOB Cavités à chauves-souris en Bourgogne Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne



Comité Interdépartemental Côte d'Or-Saône et Loire
Beaune – 17/03/2017



Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne



Conservatoire
d'espaces naturels

Les acteurs de l'animation

Animation de novembre 2016 à mars 2018

- Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne : structure référente sur le volet technique.
- ✓ Hélène Gervais: animation des sites (sensibilisation, soutien à l'articulation avec les autres politiques publiques, intégration des autres démarches en faveur des chiroptères)
- ✓ Maxime Jouve : mise en œuvre et suivi des mesures de gestion



Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne

Les acteurs de l'animation

Animation de novembre 2016 à mars 2018

Société d'histoire naturelle d'Autun : structure référente pour la connaissance de chiroptère (suivi scientifique, projet à fort enjeux concernant l'évaluation des incidences).



Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne

Les volets de l'animation

Animation autour de 5 grands axes :

- ✓ Sensibilisation et communication
- ✓ Soutien à l'articulation des politiques publiques
- ✓ Intégration des autres démarches en faveur des chiroptères
- ✓ Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion
- ✓ Organisation de la mise en œuvre opérationnelle et suivi de la conduite d'animation

Sensibilisation et communication

- Elaboration d'un plan de communication
- Mise en ligne d'un site internet
- Plaquette de présentation des sites Natura 2000
- Animation sur les chauves souris
- Rencontre des acteurs

Sensibilisation et communication

Animation dans le cadre de la nuit internationale de la Chauve souris

Sortie en partenariat avec le Groupe Chiroptère Bourgogne le 25 aout de 21h à 23h30 aux grottes d'Arcy-sur-Cure

Inscriptions : 03 80 79 25 99 ; contact@cen-bourgogne.fr



Sensibilisation et communication

- Mise en place d'un site internet dédié à l'animation des sites,
- Le réseau Natura 2000
- Les sites
- Les actions
- Les actualités

Lancement fin 2017

Soutien à l'articulation avec les autres politiques publiques

- Evaluation des incidences
- Rencontres avec les DDT
- Formations sur les enjeux chiroptères et le liens avec les dossiers d'incidences Natura 2000 en faveur des agents DDT et DREAL
- Réflexions sur le volet agri-environnemental au droit de l'entité Auxois en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or

Sensibilisation et communication

Mise en place d'un site internet dédié à l'animation des sites,

- ✓ Le réseau Natura 2000
- ✓ Les sites
- ✓ Les actions
- ✓ Les actualités



Soutien à l'articulation avec les autres politiques publiques

Réflexions sur le volet agri-environnemental au droit de l'entité Aixoise en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or

- ✓ Concilier pratiques agricoles et préservation des chiroptères :
- ✓ Préservation du bocage et des arbres d'alignement,
- ✓ Maintien des prairies,
- ✓ Gestion adaptée du risque parasitaire (adapter l'usage d'antiparasitaires),...

Intégration des autres d en faveur des chiroi

- ✓ Coopération avec les structures thématiques (ONF, autres anir
- ✓ Contribution à la stratégie d'ai
- ✓ Information des animateurs
- ✓ Réflexion sur le projet d'évi



Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion

- Contrat Natura 2000 : projet de dépôt de contrats sur les communes d'Ancey (21) et Merry-Sec (89) par le CENB
- Chantiers Nature (projet en cours entre la SHNA et le CENB)

Conduite d'animation

Organisation d'un comité de pilotage fin 2017





Merci de votre attention...

Contacts :

Hélène Gervais

helene.gervais@cen-bourgogne.fr ou 03 80 79 25 99

Maxime Jouve

maxime.jouve@cen-bourgogne.fr ou 03 45 02 75 84